



COMMUNE DE
Conthey
VALAIS * SUISSE

DIRECTIVE D'APPLICATION RELATIVE A LA CONTRIBUTION POUR LES TAUREAUX DE MONTE NATURELLE

Champ d'application

La présente directive définit les exigences auxquelles doivent satisfaire les propriétaires de taureaux de monte naturelle, afin de percevoir la contribution. Elle spécifie les conditions et les modalités selon lesquelles les propriétaires sont autorisés à recevoir cette contribution.

Principe

La Commune de Conthey contribue financièrement à la détention de taureaux de monte naturelle. Cette contribution n'est aucunement garantie et dépend des budgets communaux annuels.

Ayants droit

Tout éleveur de taureaux sur une exploitation agricole située dans la Commune de Conthey, et bénéficiant d'un numéro d'exploitant ainsi que d'un numéro d'exploitation, est éligible pour demander cette contribution pour les taureaux qu'elle possède et qui sont hébergés sur ladite exploitation. Pour être éligible, le taureau en question doit avoir effectué un minimum de 10 saillies pendant la période hivernale.

Mesures administratives

Tout propriétaire souhaitant percevoir cette contribution communale, doit transmettre sa demande, au plus tard le 31 mai suivant l'hiver concerné, par le biais du "formulaire de contribution de saillie pour le taureau".

Ce formulaire, dûment complété et signé, doit être envoyé au responsable de l'agriculture. En outre, la liste des saillies du taureau concerné, approuvée par le Service de l'agriculture – office de l'économie animale, doit également être jointe au formulaire.

Montant de la contribution

Le montant de la contribution s'élève à CHF 500.00 par taureau éligible durant l'hiver. Les contributions sont versées pour un maximum de 3 taureaux par hiver et par propriétaire.

Il est à noter, qu'aucune demande de contribution rétroactive de plus de 2 ans n'est accordée.

Entrée en vigueur

La présente directive entre en vigueur dès son adoption par le Conseil communal.

Adopté par le Conseil communal en séance du 07 juillet 2023.

Christophe Germanier
Président

Laure Heger
Secrétaire municipale